

# L'ARTICLE « ENCYCLOPEDIE » DE DIDEROT ALLUSIONS A LA CENSURE DE L'ENCYCLOPEDIE

## REPOSE AUX CRITIQUES ET CENSURES A VENIR

J'ai entendu dire à M. de Fontenelle, que son appartement ne contiendrait pas tous les ouvrages qu'on avoit publiés contre lui. Qui est-ce qui en connoît un seul ? L'esprit des lois & l'histoire naturelle ne font que de paroître, & les critiques qu'on en a faites sont entierement ignorées. Nous avons déjà remarqué que, parmi ceux qui se sont érigés en censeurs de l'*Encyclopédie*, il n'y en a presque pas un qui eût les talens nécessaires pour l'enrichir d'un bon article. Je ne croirois pas exagérer, quand j'ajouterois que c'est un livre dont la très-grande partie seroit à étudier pour eux. L'esprit philosophique est celui dans lequel on l'a composé, & il s'en faut beaucoup que la plûpart de ceux qui nous jugent, soient à cet égard seulement au niveau de leur siecle. J'en appelle à leurs ouvrages. C'est par cette raison qu'ils ne dureront pas, & que nous osons présumer que notre Dictionnaire sera plus lû & plus estimé dans quelques années, qu'il ne l'est encore aujourd'hui. Il ne nous seroit pas difficile de citer d'autres auteurs qui ont eu, & qui auront le même sort. Les uns (comme nous l'avons déjà dit plus haut) élevés aux cieux, parce qu'ils avoient composé pour la multitude, qu'ils s'étoient assujettis aux idées courantes, & qu'ils s'étoient mis à la portée du commun des lecteurs, ont perdu de leur réputation, à mesure que l'esprit humain a fait des progrès, & ont fini par être oubliés. D'autres au contraire, trop forts pour le tems où ils ont paru, ont été peu lûs, peu entendus, point goûtés, & sont demeurés obscurs, long-tems, jusqu'au moment où le siecle qu'ils avoient devancé fût écoulé, & qu'un autre siecle dont ils étoient avant qu'il fût arrivé, les atteignit, & rendit enfin justice à leur mérite.

Cependant le tems leve le voile ; chacun est jugé selon son mérite. On distingue le travailleur négligent du travailleur honnête ou qui a rempli son devoir. Ce que quelques-uns ont fait, montre ce qu'on étoit en droit d'exiger de tous ; & le public nomme ceux dont il est mécontent, & regrette qu'ils ayent si mal répondu à l'importance de l'entreprise, & au choix dont on les avoit honorés.

Je m'explique là-dessus avec d'autant plus de liberté, que personne ne sera plus exposé que moi à cette espece de censure, & que, quelque critique qu'on fasse de notre travail, soit en général soit en particulier, il n'en restera pas moins pour constant, qu'il seroit très-difficile de former une seconde société de gens de Lettres & d'Artistes, aussi nombreuse & mieux composée que celle qui concourt à la composition de ce Dictionnaire. S'il étoit facile de trouver mieux que moi pour auteur & pour éditeur, il faudra que l'on convienne qu'il étoit, sous ces deux aspects, infiniment plus facile encore de rencontrer moins bien que M. d'Alembert. Combien je gagnerois à cette espece d'énumération où les hommes se compenseroient les uns par les autres ! Ajoutons à cela qu'il y a des parties pour lesquelles on ne choisit point, & que cet inconvénient sera de toutes les éditions. Quelqu'honoraire qu'on proposât à un homme, il n'acquitteroit jamais le tems qu'on lui demanderoit. Il faut qu'un Artiste veille dans son atelier ; il faut qu'un homme public soit à ses fonctions. Celui-ci est malheureusement trop occupé, & l'homme de cabinet n'est malheureusement pas assez instruit. On se tire de-là comme on peut.

## L'ENCYCLOPEDIE FACE A LA CENSURE : LE CENSEUR IDEAL

Une attention que je recommanderai à l'éditeur qui nous succédera, & pour le bien de l'ouvrage, & pour la sûreté de sa personne, c'est d'envoyer aux censeurs les feuilles imprimées, & non le manuscrit. Avec cette précaution, les articles ne seront ni perdus, ni dérangés, ni supprimés ; & le paraphe du censeur, mis au bas de la feuille imprimée, sera le garant le plus sûr qu'on n'a ni ajouté, ni altéré, ni retranché, & que l'ouvrage est resté dans l'état où il a jugé à-propos qu'il s'imprimât.

Mais le nom & la fonction de censeur me rappellent une question importante. On a demandé s'il ne vaudroit pas mieux qu'une *Encyclopédie* fût permise tacitement, qu'expressément approuvée : ceux qui soutenoient l'affirmative, disoient : " alors les auteurs jouïroient de toute la liberté nécessaire pour en faire un excellent ouvrage. Combien on y traiteroit de sujets importants ! les beaux articles que le droit public fourniroit ! Combien d'autres qu'on pourroit imprimer à deux colonnes, dont l'une établiroit le pour, & l'autre le contre ! L'historique seroit exposé sans partialité ; le bien loué hautement ; le mal blâmé sans réserve ; les vérités assurées ; les doutes proposés ; les préjugés détruits, & l'usage des renvois politiques fort restreint " .

Leurs antagonistes répondoient simplement " qu'il valoit mieux sacrifier un peu de liberté, que de s'exposer à tomber dans la licence ; & d'ailleurs, ajoûtoient-ils, telle est la constitution des choses qui nous environnent, que si un homme extraordinaire s'étoit proposé un ouvrage aussi étendu que le nôtre, & qu'il lui eût été donné par l'Être suprême de connoître en tout la vérité, il faudroit encore pour sa sécurité, qu'il lui fût assigné un point inaccessible dans les airs, d'où ses feuilles tombassent sur la terre " .

Puisqu'il est donc si à-propos de subir la censure littéraire, on ne peut avoir un censeur trop intelligent : il faudra qu'il sache se prêter au caractère général de l'ouvrage ; voir sans intérêt ni pusillanimité ; n'avoir de respect que pour ce qui est vraiment respectable ; distinguer le ton qui convient à chaque personne & à chaque sujet ; ne s'effaroucher ni des propos cyniques de Diogène, ni des termes techniques de Winslow, ni des syllogismes d'Anaxagoras ; ne pas exiger qu'on réfute, qu'on affoiblisse ou qu'on supprime, ce qu'on ne raconte qu'historiquement ; sentir la différence d'un ouvrage immense & d'un *in-douze* ; & aimer assez la vérité, la vertu, le progrès des connoissances humaines & l'honneur de la nation, pour n'avoir en vûe que ces grands objets.

Voilà le censeur que je voudrois : quant à l'homme que je desirerois pour auteur, il seroit ferme, instruit, honnête, véridique, d'aucun pays, d'aucune secte, d'aucun état ; racontant les choses du moment où il vit, comme s'il en étoit à mille ans, & celles de l'endroit qu'il habite, comme s'il en étoit à deux mille lieues. Mais à un si digne collègue, qui faudroit-il pour éditeur ? Un homme doué d'un grand sens, célèbre par l'étendue de ses connoissances, l'élevation de ses sentimens & de ses idées, & son amour pour le travail : un homme aimé & respecté par son caractère domestique & public ; jamais enthousiaste, à moins que ce ne fût de la vérité, de la vertu, & de l'humanité.